Complexe sportif communal ASBL

Rue Le Brouc, 5

1357 Hélécine

GSM : 0477 / 92 56 55 (Grégory) – 0472/99 20 37 (Ophélie)

E-Mail : stagecslhelecine@gmail.com

**Règlement d’ordre intérieur 2024**

**Section 1 : Présentation**

**Les organisateurs**

**Supervision :** Monsieur Axel Schepers – Echevin des sports et de l’enseignement (0471.84.17.35)

**Gestionnaire du hall sportif et organisateur de la plaine** : Monsieur Grégory Thomas (0477.92.56.55)

**Coordinatrices *Plaine de Vacances* :**

Renard Mégane (Coordinatrice accueil temps libre (ATL) - Les Mômes en couleurs).

Pochet Ophélie (Coordinatrice Centre de vacances O.N.E - Centre Sportif Local) : 0472 / 99 20 37.

**Animateurs pour le stage 2023 :**

* Abou Hamra Juliette
* Thomas Grégory
* Decat Amélie
* Kaisin Oriana
* Engels Justine
* Schoer Martine
* Theys Sophie
* Wilputte Patrick
* Jaumot Léo

Chaque vendredi, à 16 heures 15, se déroulera une réunion d’équipe. Celle-ci aura pour but de faire un feed-back de la semaine écoulée et une mise au point de la semaine à venir.

## Objectif du stage

Le Stage a pour objectif principal d’offrir un espace où l’enfant puisse prendre du plaisir à découvrir et pratiquer différents sports, ainsi qu’un éveil artistique, à se découvrir (dans ses potentialités physiques, intellectuelles et créatives, tester ses envies et ses limites, voir les dépasser), à rencontrer l’autre, à jouer en équipe, à apprendre la notion de « Fair Play », d’esprit d’équipe, …

## Horaire

Les stages sont organisés au complexe sportif communal, rue Le Brouc 5, tous les jours ouvrables, de 9h00 à 16h00.

Une garderie sera assurée de 7h00 à 9h00 et de 16h00 à 18h00. Elle est gratuite après 8h00 et avant 17h00 et est à 1,00 € avant 8h et 1,00 € après 17h00.

En cas de besoin de garderie avant 7h00, une demande peut être introduite lors de l’inscription mais celle-ci vous sera facturée au prix de 2€.

Certains jours, lors d’excursions, il se peut que nous partions plus tôt ou revenions plus tard mais dans ce cas, il n’y aurait pas de forfait garderie entre 7h et 8h ni après 17h.

Les stages sont organisés lors de chaque congé scolaire, du lundi au vendredi inclus (sauf si un jour férié se trouve dans la semaine).

Nous demandons aux parents de respecter les horaires. **L’arrivée au stage doit se faire pour 9h afin de ne pas déranger le groupe.**

**Planning horaire**

**7h - 9h :** accueil – garderie

**9h - 10h15 :** animation

**10h15 - 10h30** : collation

**10h30 -12h :** animation

**12h - 13h :** repas de midi

**13h - 14h15 :** animation

**14h15 - 14h30 :** Collation

**14h30 - 16h :** animation

**16h - 18h :** garderie

## Encadrement

Le personnel engagé pour les stages est un personnel qualifié qui, au travers d’activités variées, tentera de faire passer de bons moments à vos enfants. L’équipe d’animation aura à cœur d’offrir à chaque enfant une attention bienveillante et un climat chaleureux.

Le complexe sportif est assuré en responsabilité civile (Numéro de police 04/011-45323117 chez Ethias), une assurance sportive, dégâts corporels (Numéro de police 07/010-452970485 chez Ethias).

## Accessibilité aux stages aux enfants à besoins spécifiques

Les stages sont ouverts à tous les enfants. Qu’ils soient porteurs ou non de handicap ou s’ils rencontrent des difficultés motrices ou sensorielles. Nous serons attentifs aux besoins de l’enfant en fonction de l’échange que nous aurons eu avec les parents. Nous ferons notre maximum afin d’adapté nos activités, sorties ou l’utilisation des locaux. Mais toutefois, un entretien au préalable avec les parents sera nécessaire afin de vérifier si nous sommes en mesure d’adapter notre cadre suffisamment pour que l’enfant puisse se sentir bien durant le stage

## Accessibilité financière aux stages (acompte et paiement)

Les stages sont ouverts à tous les enfants âgés de 2,5 à 17 ans (en fonction du stage). Les enfants sont inscrits par semaine complète et le montant de l’inscription doit être **entièrement payé une semaine avant le début** du stage sur le compte N° BE84 0689 0864 1059 avec en communication les dates du stage ainsi que le nom et prénom de l’enfant. Pour plus de facilité de comptabilité, nous demandons un virement par enfant et un virement par stage.

**Néanmoins, il est demandé de verser un acompte de 25€ pour chaque stage réserver et ce 7 jours ouvrables après la demande d’inscription afin de bien finaliser celle-ci. Cet acompte ne sera pas remboursé en cas d’annulation du stage sans certificat médical.**

*Toutefois, la participation financière ne doit pas être un obstacle à l’inscription d’un enfant, si ses parents éprouvent des problèmes financiers, ils peuvent contacter la coordinatrice ATL (**atl@helecine.be**)* *qui les aidera à trouver une solution pour que leur enfant puisse participer (intervention du CPAS, plan de paiement et/ou réduction du tarif).*

# **Section 2 : Les besoins de l’enfant inscrit aux stages**

## Sac à dos

Les affaires qui devront être présentes chaque jour dans le sac de l’enfant sont :

* Une casquette ;
* Une gourde d’eau avec *le nom et prénom de l’enfant inscrit* sur celle-ci ;
* Un paquet de mouchoirs ;
* Un vêtement de pluie ;
* Des collations en suffisance ;
* Une boite à tartines fermée avec *le nom et prénom de l’enfant inscrit* sur celle-ci afin de pouvoir stocker le pique-nique dans un frigo.

***Nous demandons aux parents de bien étiqueter les affaires de l’enfants afin de facilement rendre à chacun les objets éventuellement égarés.***

## Repas

Les repas sont pris en groupe ; ce sont les parents qui le prévoient. Chaque matin, au moment de l’accueil, les enfants sont invités à mettre leur repas dans le frigo et ce afin de préserver la chaine du froid (il est bien important que la boite de votre enfant soit nominative, si cela n’est pas le cas, les animatrices les écriront au marqueurs indélébiles).

**Attention** par temps chaud ***surtout lors des sorties*** ou il n’y a *pas la possibilité de mettre le repas au frigo*, certains aliments (viande crue, thon, mayonnaise, saumon …) se conservent très mal, nous vous demandons de les **éviter**. Pareil pour les collations : **prévoir des collations faciles à manger et qui ne souffre pas de la chaleur,** par exemple toutes les collations à base de chocolat ont tendance à fondre et rendre les mains collantes. Nous n’avons pas toujours la possibilité de nous rendre au lavabo. Les fruits sont aussi à éviter car nous n’avons pas la possibilité de les découper et ceux -ci ont tendance à rendre les mains collantes.

*Une collation par jour et un repas par semaine (le vendredi généralement) sont offerts.*

## Collation

Nous essayons de veiller au mieux à l’équilibre alimentaire des enfants en attirant leur attention sur les bonnes collations (fruits, yahourt…). Pour ce faire, Nous offrons une collation saine dans l’après-midi. De l’eau est toujours à leur disposition via une fontaine à laquelle ils ont accès facilement. Le premier jour de stage, nous prévenons les enfants qu’ils ont le droit de remplir leur gourde dès que le besoin se fait sentir.

Une fois par semaine, nous réalisons collectivement un repas équilibré.

## Tenue vestimentaire

**Une tenue sportive est obligatoire !**

Votre enfant doit avoir l’équipement suivant : Un training, un short, un t-shirt et des chaussures de sport. Pour les plus petits, prévoir une paire de bottes en caoutchouc et des vêtements de rechange. Ceux-ci resteront la semaine au complexe dans leur bac de rangement nominatif.

# **Section 3 : Gestion de la santé au sein des stages**

## Fiche de santé

**La fiche de santé devra être remplie de manière consciencieuse afin que la personne responsable puisse avoir toutes les données nécessaires au bon fonctionnement**. En cas de changement ou d’ajout à celle-ci (nouveau traitement ou nouveau symptôme chez l’enfant,…) merci de prendre contact avec la coordinatrice ou de le dire le premier jour de stage.

## Maladie ou absence

En cas d’absence ou de maladie, les parents doivent prévenir le matin le coordinateur du stage via ces numéros :

* 0477 92 56 55 Thomas Grégory
* 0472 99 20 37 Pochet Ophélie.

Si le parent fournit un certificat médical de justification d’absence pour maladie, le stage ou les jours d’absences seront intégralement remboursés.

Si nous devions administrer un traitement à l’enfant, merci de nous fournir un certificat de soins de votre médecin ainsi que les médicaments y correspondant.

## Soins en cas de blessure

Le bureau d’accueil sert d’infirmerie. On y trouve une trousse de secours homologuée et souvent contrôlée par un organisme spécialisé. Il y a à portée rapide un thermomètre sans contact ainsi qu’un rouleau de sparadrap. Dans le frigo de la cuisine se trouve en permanence une poche de glaces ainsi que des essuies pour les envelopper. Dans l’étagère du bureau se trouvent aussi des sacs à dos avec le nécessaire de soins (pansements, gants, petits sac, gel hydroalcoolique,…) que nous pouvons emporter partout avec nous.

Sur le bureau de la coordinatrice se trouve la farde avec toute les fiches santé ainsi que les fiches des soins où sont répertoriées chacun des gestes d’ordre médical posés sur l’enfant.

En cas de petits bobos, nous ne ferons que des traitements de bases : appliquer du froid, nettoyer à l’eau et poser un pansement. Nous avons aussi à disposition du désinfectant, une pommade apaisante contre les piqûres d’insectes et de brûlures superficielle, pommade homéopathique « Homéoplasmine ».

Si la blessure s’avère un peu plus grave, nous prendrons directement contact avec les parents afin de voir avec eux la marche à suivre. On les invitera dès que possible à venir rechercher l’enfant ou si cela ne s’avère pas possible de trouver ensemble une solution : faire appel à tiers ou appel à une ambulance si cela est nécessaire.

En cas de fièvre ou de vomissement, nous installerons de façon confortable l’enfant dans le local animation sur le lit d’appoint et nous inviterons les parents à venir rechercher l’enfant le plus rapidement possible.

Nous avons un médecin référent lors de tous nos stages.

Au bureau, il y a la liste de tous les contacts d’urgences.

Il y a un point de rassemblement en cas d’évacuation d’urgence et chaque groupe à toujours une liste de présences ainsi qu’un listing avec les numéros des parents et les besoins spécifiques des enfants.

# **Section 4 : Conditions de bon fonctionnement.**

## Garderie

Nous demandons aux parents de remplir un tableau reprenant les différentes plages horaires de la garderie, celui-ci se trouve sur le document d’inscription. ***Les animateurs du matin seront prévus en fonction des heures renseignées sur le document. Attention, toute demande de garderie renseignée sur ce document devra être assuré financièrement en cas de non-annulation.*** *Toutefois, quelques jours avant le stage, les parents reçoivent un mail reprenant le carnet de bord et une nouvelle demande de besoin de garderie.*

**En cas de besoin de garderie avant 7h00, une demande peut être introduite lors de l’inscription mais celle-ci vous sera facturée au prix de 1€.**

En cas de souci concernant la période de garderie avant ou après la plaine (notamment un retard indépendant de votre volonté), nous vous demandons de nous joindre 🡪 0477 92 56 55 Thomas Grégory ou 0472 99 20 37 Pochet Ophélie.

Tous dépassement de garderie (après 18h) sera facturé 15€/15 minutes entamées.

## Environnement d’accueil

Nous essayons de penser l’environnement pour qu’il soit ludique. L’équipe de stage se **démarque** avec des tee-shirts aux couleurs de la plaine (bleu roi, blanc ou bordau) afin d’être identifiés par les parents et les enfants. Nous prenons le soin d’être tous là, le lundi matin lors du premier accueil et le vendredi fin de journée afin d’échanger sur la semaine, avoir un mot pour chacun : parent et enfant.

La porte d’entrée du local est décorée pour que les enfants et les parents **se sentent accueillis**. Au fur et à mesure de la semaine, nous ajouterons les créations des enfants.

Le hall d’entrée sera considéré comme notre « **ralentisseur de parents** » où les œuvres de la semaine seront affichées. L’enfant peut ainsi interpeller son parent pour qu’il regarde sa réalisation.

Nous accordons également beaucoup de vigilance à **la sécurité** des lieux fréquentés. Nous viellons à garder les portes automatiques en ouverture complète ou alors en fermeture complète afin d’éviter tout accident.

Dans chacune des toilettes, que les petits utilisent, nous viellons à y installer des marche pied pour y faciliter l’accès.

## Sieste

Les enfants inscrits dans le groupe des 2.5 ans à 4 ans auront la possibilité de faire la sieste sur demande des parents ou si l’animateur estime que l’enfant a besoin de repos ou d’un moment au calme. Nous demanderons donc aux parents d’apporter le lundi une couverture et un oreiller. Il y aura toujours aussi à disposition des couvertures et des coussins en cas de sieste non prévue. Ceux-ci seront à usage unique.

## Piscine

Lors des sorties à la piscine, les enfants non-titulaires d’un brevet de 25 mètres (un test de capacité sera effectué lors de la sortie) devront **OBLIGATOIREMENT** porter des brassards afin d’éviter tout accident. En cas d’absence de brassards, nous serons obligés de lui refuser l’accès à la piscine. Il n’y aura pas de sortie piscine prévue pour les enfants de moins de 7 ans.

Lors des sorties à la piscine, les enfants seront également obligés de porter un bonnet de bain, fournis par le complexe sportif, et ce, même si la piscine ne l’exige pas. Les enfants appartenant au stage seront ainsi plus reconnaissables pour les moniteurs, ce qui permettra de gagner en sécurité.

Les piscines fréquentées par le stage étant des piscines publiques, le port du bikini pour les filles ainsi que le short de plage pour les garçons est interdit afin d’éviter tout inconvénient.

## Sécurité

Seules les personnes autorisées pourront reprendre les enfants après la journée. Les personnes autorisées sont celles inscrites sur le document d’inscription. En cas de changement, veuillez adresser un mot écrit au coordinateur.

## Utilisation de GSM, jeux électroniques ou tout autre objet de valeur (appareil photo, caméra, lecteur mp3, etc…)

Toute utilisation de GSM, jeux électroniques ou tout autre objet de valeur (appareil photo, caméra, lecteur mp3, etc…) est **interdite au stage**. Si toutefois, malgré l’interdiction, l’objet était présent dans le sac, nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, vol ou toute autre dégradation.

## Respect

Nous attendons de la part de vos enfants du respect et de la discipline envers l’équipe en place mais aussi envers leurs petits compagnons.

Les détritus seront jetés dans les poubelles prévues à cet effet et non dans la nature.

En cas de non-respect de ces consignes et après avertissement aux parents, nous nous réservons le droit d’exclure l’enfant de la plaine, le nombre de jours d’exclusion sera déterminé en fonction de la gravité de l’évènement.

**Section 5 : Règlementation Générale de la Protection des Données Collecte des données à caractère personnel**

La **finalité** des traitements de données sont liées aux missions d’intérêt public que remplit l’ASBL Association de gestion du complexe sportif communal. Des exemples de finalité de traitement de données sont les suivants : la promotion d’activité sportive organisée par l’ASBL, l’encadrement des enfants inscrits, la gestion de l’ASBL, …

La **licéité** des **traitements** **de données** est basée, en fonction du traitement de donnée, sur la **mission d’intérêt public** (RGPD art 6§1-c) ou **l’exécution d’un contrat**.

Le **responsable de traitement** est Monsieur Thomas qui représente l’ASBL Complexe sportif d’Hélécine. Les coordonnées sont les suivantes : 0477 92 56 55, complexe.sportif.helecine@gmail.com , Rue Le Brouc 5, 1357 Hélécine.

**Les personnes concernées** ont **le droit** d’accéder, de rectifier leurs données et ont également le droit de s’opposer au traitement ou de demander la limitation du traitement.

Les réclamations en matière de protection des données peuvent être introduites auprès de l’Autorité de Protection des Données (APD): [https://www.autoriteprotectiondonnees.be/introduire-une-requête-une-plainte](https://www.autoriteprotectiondonnees.be/introduire-une-requ%C3%AAte-une-plainte)

**Fiche à remettre lors de l’inscription de votre enfant**

Complexe sportif communal ASBL

Rue Le Brouc, 5

1357 Hélécine

Tel. : 019 / 65 55 29

GSM : 0477 / 92 56 55 (Grégory) – 0472/99 20 37 (Ophélie)

E-Mail : stagecslhelecine@gmail.com

**Règlement d’ordre intérieur**

|  |
| --- |
| Je soussigné(e) …………………………….…………………… parent de……………………………………………………. ……………………………………………………………………………..…..……………………………………………….….....……, reconnais avoir pris connaissance du règlement d’ordre intérieur et je m’engage à le respecter ainsi qu’à le faire respecter par mon enfant.Date et Signature : |